

Compte rendu de l'Assemblée Générale Familles rurales de Fontaine la Guyon Samedi 8 février 2025

Le samedi 8 février 2025 à 10 heures, les membres de l'association Familles Rurales se sont réunis dans la salle des séminaires de la Mairie de Fontaine la Guyon en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

L'assemblée était présidée par madame Audrey COLIN, présidente de l'association.

Les membres du Conseil d'Administration sont tous présents.

Le quart des membres était présent, l'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 16 des statuts.

Présence également les professeuses de peinture, et de zumba/pilates/pound.

En préambule de la réunion, la présidente remercie de leur présence, monsieur le Maire de Fontaine la Guyon, Pascal RIOLET, monsieur Anthony GODE, responsable des Associations à Fontaine, ainsi que madame Noémie LEROY, de la Fédération Départementale Familles rurales d'Eure et Loir.

Avant la présentation du rapport d'activités, la présidente nous informe du nombre de familles adhérentes, 263, et du nombre de participants aux différentes activités, 328.

Elle nous signale également, que, malgré de nombreuses demandes, il est pour l'instant toujours impossible de trouver un créneau horaire disponible le soir dans le gymnase de Fontaine. L'utilisation du gymnase serait idéale et nécessaire pour des activités telles que la Zumba. Le sol en parquet ciré de la salle des fêtes étant mal adapté à cet exercice, car trop glissant.

Mr Gode nous indique qu'il va renouveler cette demande auprès des associations qui utilisent le gymnase le mercredi soir. Il précise que tout espoir ne lui semble pas définitivement perdu.

Puis les membres du C A se sont présentés, et les 2 professeuses présentes, Mireille et Gaëlle, ont décrit leurs activités.

Ordre du jour.

- 1 - Présentation et vote du rapport d'activité 2023-2024.
- 2 - Présentation et vote du rapport financier 2023-2024.
- 3 - Présentation prévisionnelle des nouvelles activités saison 2024-2025.
- 4 - Montant de la cotisation au 1er septembre 2024 (carte 2024/2025).
- 5 - Election du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration.
- 6 - Questions diverses, clôture de l'Assemblée Générale.

1 - Présentation et vote du Rapport d'activité 2023-2024.

1.1 - Présentation du Rapport d'activité 2023-2024.

Activités	Tarifs	Horaires	Participants
Cardio fitness	130 €	Jeudi de 20h30 à 21h30	27
Peinture	160 €	Mercredi de 18h à 20h	10
Théâtre - Débutants	130 €	Mardi de 18h15 à 19h15	13
Théâtre - Initiés (Collégiens)	140 €	Mardi de 19h15 à 20h30	13
Yoga	150 €	Lundi de 19h30 à 20h45 Le jeudi de 09h à 10h15 Le jeudi de 10h30 à 11h45	69
Zumba junior	130 €	Mercredi de 18h30 à 19h30	28
Zumba adultes (16 ans et +)	130 €	Mercredi de 19h30 à 20h30	41
Sophrologie dynamique	150 €	Mardi de 19h à 20h	13
Chorale	160 €	Mardi de 20h30 à 22h30	10
Pilate	150 €	Jeudi de 18h20 à 19h20	29
Anglais Little kids	150 €	Mercredi de 16h à 17h	9
Anglais Big kids	150 €	Mercredi de 15h à 16h	11
Anglais Adultes	150 €	Mercredi de 19h45 à 20h45	12
Couture Actifs	160 €	Mardi de 18h30 à 20h30	10
Couture Non Actifs	160 €	Mercredi de 9h à 11h	4
Pound	130 €	Jeudi de 19h25 à 20h25	29

1.3 – Mise au vote du Rapport d’activité 2023-2024.

Le rapport d’activité est voté à l’unanimité.

2 - Présentation et vote du Rapport financier 2023-2024.

2.1 – Présentation du rapport financier 2023-2024.

	DEBITS	RECETTES	SOLDE
Anglais Total	4 860.00 €	5 400.00 €	540.00 €
Cardio fitness	0.00 €	3 380.00 €	3 380.00 €
Couture	5 544.00 €	2 240.00 €	-3 304.00 €
Peinture	2 923.80 €	1 600.00 €	-1 323.80 €
Pilates	1 800.00 €	4 350.00 €	2 550.00 €
Pound	1 800.00 €	3 510.00 €	1 710.00 €
Théâtre / Chorale Total	7 911,00 €	5 430.00 €	-2 481,00 €
Sophrologie	1 440.00 €	1 950.00 €	510.00 €
Yoga	7 842.08 €	10 400.00 €	2 557.92 €
Zumba Total	3 475.00 €	8 753.00 €	5 278.00 €
ADHESIONS	5502	7074	1572
Fonctionnement général Total :	3978,44	499	-3479,44

	Débit	Crédit
Provision cardio mai- juin 2020 (2019-2020)	350	-350,00 €
Provision cardio 2020-2021	1700	-2 050,00 €
Provision cardio 2021-2022	1700	-3 750,00 €
Provision cardio 2022-2023	1700	-5 450,00 €
Provision cardio 2023-2024	1700	-7 150,00 €

2.2 – Mise au vote du Rapport financier 2023-2024.

Le rapport financier est voté à l’unanimité.

3 - Présentation prévisionnelle des activités saison 2024-2025.

Activités	Tarifs	Horaires	Participants
Cardio fitness	130 €	Jeudi de 20h30 à 21h30	17
Peinture	160 €	Mercredi de 18h00 à 20h00	10
Théâtre - Débutants	130 €	Mardi de 18h15 à 19h15	13
Théâtre - Initiés (Collégiens)	140 €	Mardi de 19h15 à 20h30	9
Yoga	150 €	Lundi de 19h30 à 20h45 Jeudi de 09h00 à 10h15 Jeudi de 10h30 à 11h45	69
Zumba juniors	130 €	Mercredi de 17h30 à 18h15	17
Zumba adultes (16 ans et +)	130 €	Mercredi de 19h30 à 20h30	44
Sophrologie dynamique	150 €	Mardi de 19h00 à 20h00	14
Chorale	160 €	Mardi de 20h30 à 22h30	16
Pilate	150 €	Jeudi de 19h00 à 20h00	32
Anglais Little kids	100 €	Mercredi de 10h00 à 11h00	4
Anglais Big kids	100 €	Mercredi de 11h00 à 12h00	10
Anglais Collégiens	100 €	Mercredi de 14h45 à 15h45	10
Anglais Adultes	100 €	Mercredi de 19h45 à 20h45	10
Pound	130 €	Mercredi de 18h30 à 19h30	22
Couture actifs	160 €	Mardi de 18h30 à 20h30	9
Couture non actifs	160 €	Mercredi de 09h00 à 11h00	8
Arthérapie	170 €	Lundi de 18h00 à 19h30	7
Ateliers Informatique	10 €	3 niveaux de formation	14

Les activités nouvelles proposées en septembre 2024 :

- L'Arthérapie (7 adhérents),
- L'Anglais collégiens (10 adhérents),
- Les Ateliers informatiques (14 adhérents).

Le prix est de 10 € pour l'ensemble de la formation "Ateliers Informatique", qui est composée de 10 cours sur 3 niveaux, entre septembre et décembre 2024.

4 - Montant de la cotisation au 1er septembre 2024.

Compte tenu de la situation financière de l'association, le Conseil d'Administration décide de maintenir à 27 € l'adhésion pour la saison prochaine.

Le montant de la cotisation au 1^{er} septembre 2024 est soumis au vote.

Le montant de la cotisation est voté à l'unanimité.

5 - Election des membres du Conseil d'Administration/tiers sortant.

Sont sortants et se représentent :

- Audrey Colin
- Hyacinthe Duclos
- Véronique Thiboust

Nouvelles candidatures :

- Néant.

Ne se représentent pas :

- Néant.

L'ensemble des membres qui se présente ce jour sont élus à l'unanimité.

Composition du Bureau et du Conseil d'Administration.

Bureau :

- Mme Audrey COLIN, Présidente
- Mme Charlotte ODDO, chargée de la communication et trésorière adjointe
- Mme Véronique THIBOUST, Trésorière
- Mme Magali QUEMPER, Secrétaire

Conseil d'Administration :

- M. Hyacinthe DUCLOS
- Mme Isabelle MELOUK (HALGAND)
- M. Patrick LAUNAY
- M. Eric LEGRAND (secrétaire adjoint)
- Mme Helena POETTE

7 - Questions diverses, clôture de l'Assemblée Générale.

Un point est fait sur le "retour" de la distribution des Flyers dans les boîtes aux lettres au mois d'Août. Il apparaît que ces Flyers ont été bien perçus. Ils sont distribués uniquement dans le cas où de nouvelles activités sont proposées. Les cours étant tous quasiment au complet, il est inutile de faire de la "publicité" pour les activités de l'association.

Les inscriptions pour l'année prochaine seront possibles à partir du 14 juillet.

Le nombre de pratiquant de chaque cours est défini uniquement par les professeurs, en tenant compte de la taille de la salle.

Madame Thiboust nous informe que l'association de Gymnastique Volontaire qui a cessé son activité a fait un don financier à notre association. Il sera décidé en Conseil d'Administration comment sera utilisé ce don.

Madame Noémie LEROY félicite les membres de Famille rurales Fontaine, qui est, une nouvelle fois la 1^{ère} association du département en termes d'adhérents. Puis, elle nous fait un point rapide sur l'actualité de Famille Rurale 28, avec l'achat d'une maison pour les aidants et les associations.

La présidente remercie la municipalité pour le prêt gratuit de toutes les salles utilisées lors des cours, et pour l'aide qu'apporte M. Anthony Gode à l'association, lorsqu'elle en a besoin.

Pour terminer, monsieur le Maire a félicité l'association pour son investissement, sa "philosophie" totalement orientée vers le bien être des adhérents, la qualité de son travail, et le fait de réussir à proposer tous les ans de nouveaux cours. Il continuera, dans la mesure du possible, à répondre positivement à toutes les demandes de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée vers 11h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, rédigé par le secrétaire de séance, et signé par la Présidente.

A Fontaine la Guyon, le 12 février 2025